



Vol de téléphone portable à l'hotel

Par **gratter_old**, le **31/10/2007** à **17:46**

Bonjour,

Au cours d'une séjour à Marrakech (du 8 au 15 Septembre) organisé par Jet Tours j'ai été victime du vol de mon portable.

Après plusieurs e-mails et courriers, la direction vient de me préciser que son assureur ne veut pas prendre en charge ce sinistre car , dit-il, rien de prouve que le téléphone était dans la chambre. Je vous précise qu'il était interdit de mettre les téléphones dans le coffre de la chambre pour cause d'interférences .

Que dois-je faire pour prouver me bonne foi ?

Merci. Cordialement.